

CONGO



200 FCFA

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

www.adiac-congo.com

N° 3518 - MARDI 25 JUIN 2019

SANTÉ PUBLIQUE

Aucun cas d'Ebola suspecté au Congo

Depuis quelques jours circulent, sur les réseaux sociaux, des rumeurs relatives à la présence des cas d'Ebola sur le territoire congolais, notamment au Centre hospitalier universitaire de Brazzaville.

Le directeur de l'épidémiologie et de la lutte contre la maladie, Jean Médard Kankou, dans un démenti, a assuré

la population, précisant qu'il s'agit de fausses rumeurs. « C'est une fausse information. S'il y avait un seul cas d'Ebola, sur toute l'étendue du territoire national, on aurait sensibilisé la population en rappelant les dispositions à prendre pour éviter la contamination et la propagation », a-t-il indiqué. [Page 5](#)



Les médecins chercheurs dans un laboratoire du Ciespac

COOPÉRATION

Brazzaville invitée à la réunion France-Afrique de Paris



Le président Denis Sassou N'Guesso échangeant avec l'ambassadeur de France, Bertrand Cochery

L'ambassadeur de France, Bertrand Cochery, a annoncé le 24 juin à Brazzaville, à l'issue d'un entretien avec le président Denis Sassou N'Guesso, la participation de la République du Congo à une réunion entre l'Hexagone et les pays africains, prévue le 2 juillet à Paris. Il s'agira, a expliqué le diplomate français « de faire un tour d'horizon

de tous les sujets d'intérêt commun, qu'il s'agisse des sujets d'actualité, de politique internationale, de la sécurité sur le continent africain et dans la sous-région, mais aussi de parler d'un certain nombre de dossiers importants de coopération bilatérale autour des trois feuilles de route de coopération renforcée ». [Page 2](#)

AFRIQUE CENTRALE

Les parlementaires veulent s'associer à la lutte contre la faim

Brazzaville abritera, en octobre prochain, un forum au cours duquel il sera mis en place une plate-forme des parlementaires de la sous-région d'Afrique centrale, destinée à la lutte contre la faim, à travers la promotion d'une agriculture durable.

Convoquée sur le thème « Objectif faim zéro : rôle et responsabilité du parlementaire en Afrique centrale », la rencontre attendue est une

initiative du parlement congolais, à travers son Alliance pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Elle permettra aux parlementaires de cette sous-région de disposer des outils nécessaires à leur implication pour une alimentation et une nutrition suffisantes, sûres et saines. Un idéal auquel s'associe l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture. [Page 3](#)

DIPLOMATIE MILITAIRE

Quatre attachés de défense accrédités



Les attachés de défense près les ambassades du Cameroun, du Nigeria, du Soudan et de la Zambie ont été accrédités, le 24 juin à Brazzaville, par le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo. Il s'agit du colonel Eteng Mua Victor (Cameroun) ; du capitaine de vaisseau Nnamdi Christiantus Ekwon (Nigeria), du général de brigade Abubakar Mustafa Yassin Mohammed (Soudan) et du colonel Fabian Chisha Chikonde (Zambie). [Page 5](#)

PRÉSIDENTIELLE EN MAURITANIE

El-Ghazouani élu sur fond de contestation

[Page 16](#)

Éditorial

Sécurité [Page 2](#)

ÉDITORIAL

Sécurité

Soyons en conscients dès à présent, la sécurisation de notre territoire sera à coup sûr l'une des priorités de l'action gouvernementale dans les années à venir : non parce que les forces de sécurité nationales - armée, gendarmerie, police, renseignement militaire et civil - ne sont pas capables de l'assurer, mais parce que les défis qui résultent de l'évolution du monde très instable dans lequel nous vivons ne cesseront de se multiplier. Nous en avons la preuve partout dans le monde, mais aussi autour de nous dans les nombreux pays avec lesquels nous avons des frontières communes tels que la Centrafrique ou la République démocratique du Congo.

Alors que la situation économique et financière du Congo, de notre Congo, est sur le point de se redresser grâce, d'une part, aux mesures prises ces derniers mois dans le domaine de la gouvernance publique et, d'autre part, à l'accord qui doit être conclu avec le Fonds monétaire international dans les tout prochains jours, un tel rappel nous paraît s'imposer. Car c'est bien la sécurité intérieure et extérieure assurée par la force publique dans ses différentes composantes qui assurera, garantira le rebond attendu depuis de longs mois par chacun de nous.

Il n'incombe évidemment pas aux simples citoyens de dire quels moyens l'Etat congolais doit aujourd'hui mettre à la disposition des forces de sécurité, mais il ne fait aucun doute que ceux-ci vont devoir être adaptés aux menaces de toute nature que portent en eux les changements en cours tant dans l'immense Bassin du Congo qu'ailleurs sur le continent. Menaces parmi lesquelles figurent désormais en bonne place la montée des extrémismes religieux et ethniques, l'aggravation des trafics en tout genre qui accompagne l'abaissement des frontières et la mondialisation, la concurrence acharnée que se livrent à nouveau les grandes puissances pour le contrôle des gisements de matériaux stratégiques détenus dans cette partie du continent, bref la remise en question de l'unité nationale que subissent les pays comme le Mali, la Libye, le Soudan ou, plus près de nous, le Cameroun.

Rappelons pour conclure que, dans un tel contexte, l'idéal serait que les pays de l'Afrique centrale s'organisent afin de relever collectivement tous ces défis. Mais nous n'en sommes malheureusement pas encore là. D'où ce propos.

Les Dépêches de Brazzaville

COOPÉRATION

Le Congo invité à la réunion France-Afrique du 2 juillet

L'ambassadeur de France, Bertrand Cochery, a annoncé le 24 juin à Brazzaville, à l'issue d'un entretien avec le président Denis Sassou N'Guesso, la participation de la République du Congo à une réunion entre l'Hexagone et les pays africains, à Paris.

Selon le diplomate français, il s'agira « de faire un tour d'horizon de tous les sujets d'intérêt commun, qu'il s'agisse des sujets d'actualité, de politique internationale, de la sécurité sur le continent africain et dans la sous-région, mais aussi de parler d'un certain nombre de dossiers importants de coopération bilatérale autour des trois feuilles de route de coopération renforcée » signées au printemps dernier. L'une de ces feuilles de route porte sur l'enseignement supérieur, la recherche et l'éducation, alors que les deux autres concernent respectivement l'environnement et la santé.

« Ce sont trois sujets d'importance. Dans le secteur de l'environnement, j'ai bien insisté auprès du président sur l'importance du dossier des tourbières qui constitue aujourd'hui une carte maîtresse, un atout essentiel pour le Congo dans le cadre du Fonds bleu et plus largement par rapport à tous les défis environnementaux », a indiqué Bertrand Cochery. L'ambassadeur français, a estimé, en outre, que l'Afrique et l'Europe étaient appelées à travailler davantage en vue de disposer des partenariats plus actifs.

La Rédaction

COOPÉRATION

Brazzaville et Bruxelles échangent sur les droits de l'Homme



Des membres de la Commission nationale des droits de l'homme avec le diplomate belge

« Les droits de l'homme au Congo comme dans d'autres pays, notamment le mien : la Belgique, constituent un chantier permanent pour lequel nous devons travailler main dans la main dans le but d'améliorer ce qui doit l'être », a indiqué le chargé d'affaires de l'ambassade de Belgique au Congo, Frédéric Meunier, au sortir d'une entrevue avec le président de la Commission nationale des droits de l'homme, Gabriel Valère Eteka-Yemet. Selon le diplomate belge, dans le

cadre de coopération en la matière, les deux pays travailleront d'arrache-pied sur les aspects pour lesquels des efforts méritent d'être multipliés. La Commission nationale des droits de l'homme, a-t-il souligné, est un organe important pour aider le Congo à progresser dans ce domaine. L'institution, selon lui, joue un rôle important dans la vie politique du pays. Frédéric Meunier a également évoqué d'autres aspects de coopération sur lesquels les deux pays vont s'attabler pour un réchauffement

diplomatique puisqu'il n'y a pas longtemps que la Belgique a rouvert les portes de son ambassade à Brazzaville. « Au niveau de la sous-région et au-delà, la diplomatie congolaise porte des fruits », a fait constater le chargé d'affaires de l'ambassade de Belgique. « Il y a des domaines qu'il faut exploiter et pour lesquels il faut s'associer au Congo pour qu'en devenant de meilleurs partenaires, nous puissions apprendre les uns des autres », a-t-il laissé entendre.

Rominique Makaya

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat
Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service),
ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngonu

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général:Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél.: 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Les parlementaires d’Afrique centrale s’engagent dans la lutte contre la faim

Un forum sur le thème « Objectif faim zéro : rôle et responsabilité du parlementaire en Afrique centrale » se tiendra à Brazzaville, en octobre prochain.

La rencontre est une initiative du parlement congolais, à travers son Alliance pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle (Apcsan), en collaboration avec l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Elle vise la création d'une plate-forme sous-régionale des parlementaires pour la promotion d'une agriculture durable. Outre le thème principal, le forum aura pour sous-thèmes «Le droit à une alimentation et à une nutrition suffisante, sûre

et saine» ; «Le législateur face à la problématique de la lutte contre la malnutrition»; « Le rôle du parlementaire dans l'investissement et le financement pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle» ; « Le parlementaire et la gouvernance en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle» et « Les alliances parlementaires comme outils de mobilisation et de communication inter acteurs».

Dans le cadre des préparatifs de cet évènement, un atelier s'est

tenu récemment à Brazzaville. Il avait regroupé une quarantaine de participants au niveau décisionnel des parlementaires, des départements ministériels clés, des champions nutrition, de la société civile, du secteur privé, des médias, des partenaires du système des Nations unies. Mise à part la délégation du Congo, trois pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEEAC), à savoir le Cameroun, le Gabon et la République démocratique du Congo (RDC) étaient représentés à cet atelier.

Les travaux présidés par Yves Fernand Manfoumbi, le champion nutrition du Gabon, ont connu la participation du deuxième vice-président du Sénat congolais et secrétaire général de l'Apcsan, Alphonse Mboudo Nesa, et de la représentante de la FAO au Congo, Suze Percy Fillipini.

Les participants ont examiné les points relatifs à l'organisation concrète du forum, au thème et sous-thèmes à développer durant cette rencontre « *Il a été proposé de mettre en place*

un comité d'organisation générale avec sept sous-commissions dont une sous-commission technique, une sous-commission administrative, une sous-commission accueil et hébergement, une sous-commission transport, une sous-commission sécurité, une sous-commission communication et une sous-commission logistique et à mobilisation des ressources », indique le communiqué de presse. A cet effet, Alphonse Mboudo Nesa a rassuré les participants de la disponibilité du parlement congolais d'abriter ces assises.

Quelques recommandations formulées

A l'issue de cet atelier, les participants ont émis plusieurs souhaits tels la mise en place, dans les meilleurs délais, du comité préparatoire du forum; la préparation d'une déclaration dite «Déclaration de Brazzaville». Ils ont proposé également la mise en place d'un réseau des alliances parlementaires ; un réseau des parlementaires de la sous-région ; un comité restreint

de plaidoyer chargé d'effectuer des visites auprès de quelques parlements des pays de la CEEAC pour une sensibilisation afin de susciter leur adhésion au réseau, enfin, la connection du réseau sous-régional avec le réseau régional et mondial. La FAO a réitéré, par ailleurs, sa disponibilité à soutenir la création des alliances parlementaires dans les pays de l'espace CEEAC, en commençant par le Cameroun, le Gabon et la RDC. Notons que d'après le directeur général de la FAO, l'amélioration de l'alimentation et de la nutrition exige un effort collectif. « *Il faut des lois bien conçues pour améliorer les systèmes alimentaires, garantir des régimes alimentaires sains et fournir des repas scolaires plus riches. Il faut également des budgets publics adéquats et des cadres juridiques solides pour consolider les progrès et continuer à aller de l'avant* », avait-il déclaré lors du sommet parlementaire mondial contre la faim et la malnutrition, tenu en octobre 2018.

Lopelle Mboussa Gassia

NUTRITION

La BAD sensibilise les pays d’Afrique de l’ouest et du centre

La Banque africaine de développement (BAD) a organisé, hier à Abidjan, en Côte d'Ivoire, en collaboration avec ses partenaires, une rencontre régionale de sensibilisation à la nutrition à l'endroit des pays des deux sous-régions.

La campagne vise, entre autres, à revoir la stratégie de nutrition de l'institution, sensibiliser aux réalisations de son plan d'action, accroître la collaboration intersectorielle et mettre en lumière le rôle crucial de la haute direction et du personnel de la Banque ainsi que de ses parties prenantes externes dans la réalisation de sa vision.

Les dirigeants et le personnel de la BAD, les partenaires des secteurs public et privé ainsi que les institutions bilatérales ont pris part à la rencontre.

Rappelons qu'au cours des dernières années, la nutrition a été l'un des domaines d'intervention de la BAD, en relation avec ses cinq priorités stratégiques. C'est en 2018 qu'elle avait lancé son plan d'action multisectoriel pour la nutrition 2018-2025, s'engageant à augmenter la part de ses investissements, dans les domaines de l'agriculture, de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène, du social et de la santé. Ce plan vise également à réduire de 40% le retard de croissance des enfants africains de moins de 5 ans d'ici à 2025.

Gloria Lossele (stagiaire)

VIE DES PARTIS

Le PDC veut se conformer à la loi

Conformément à la nouvelle loi sur les partis politiques, promulguée en 2017, le Parti pour le développement communautaire (PDC) a inauguré, le 22 juin, son siège national situé sur l'avenue des ancêtres, à Talangaï, le sixième arrondissement de Brazzaville.

Après les onze départements de l'intérieur du pays, le PDC vient de se doter d'un siège national qui servira également à la fédération départementale de Brazzaville. « *Aujourd'hui, j'ai l'honneur d'inaugurer à titre symbolique ce local qui abritera désormais et officiellement le siège national et la représentation départementale de Brazzaville de notre parti, dans un contexte de sursaut d'orgueil et de sacrifices inestimables de ses cadres et animateurs dévoués, à qui je rends un hommage mérité* », a déclaré le président de cette formation politique, Donatien Itoua. Enregistré par le ministère de l'Intérieur et de la décentralisation le 28 avril 2000, le PDC a pour devise «Agir pour le développement social ». Il vise, entre autres, le bien-être social et une justice équitable pour tous. S'adressant aux cadres, dirigeants et militants bénéficiaires du siège, Donatien Itoua suppose qu'ils ont mesuré à juste valeur les sacrifices consentis par tout un chacun pour son acquisition. C'est ainsi qu'il les a invités à le maintenir viable, fréquentable et admirable. « *J'ose croire que désormais, les conditions sont suffisamment remplies pour donner le maximum de vous-mêmes en rapport avec les objectifs que*



Le président du PDC, Donatien Itoua, prononçant son allocution/Adiac

nous nous sommes assignés, car la récréation pour vous vient d'être terminée aujourd'hui. Chères autorités, vous qui avez la charge de veiller sur le respect des lois de la République, le PDC est désormais parmi les partis qui ont des sièges dignes de ce nom », a-t-il assuré. Notons que l'article 11 de la loi organique relative aux conditions de création, d'existence et aux modalités de financement des partis politiques stipule que les formations doivent disposer, outre le siège national, des sièges permanents et des membres

dans tous les départements. « *Dès lors, il revenait à tout parti politique de s'y conformer car sa vie en dépend étroitement. Le PDC, maillon de l'échiquier politique congolais, respectueux des lois et règlements de la République, avait très vite arrêté une feuille de route relative à sa réorganisation et à son implantation sur le territoire national* », a rappelé Donatien Itoua. Parti de la majorité présidentielle, le PDC s'est fixé comme objectis, entre autres, d'élaborer et réaliser un programme de salut national fondé sur les libertés fondamentales et le droit au libre développement de la personne humaine ; promouvoir la paix, la solidarité et le développement du Congo ; encourager le dialogue et la concertation ; proposer des solutions alternatives, consensuelles et démocratiques. Il s'agit également d'amener l'élite de la jeunesse congolaise à être un modèle en adoptant des attitudes et des comportements conformes à l'éthique et au service public ; moraliser la vie politique. De son côté, le président fédéral du PDC Brazzaville, Jestas Ngami, a signifié que ce parti entend « *bâtir une République fondée sur les principes d'égalité, de fraternité, de partage et de solidarité, d'une part, et assurer l'épanouissement de chacun et de tous dans le cadre d'une République respectueuse des droits intangibles de la personne humaine, d'autre part* ».

Parfait Wilfried Douniama

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N°008 / DURQuaP / 2019
REPUBLIQUE DU CONGO
PROJET DE DEVELOPPEMENT URBAIN ET DE RESTRUCTURATION
DES QUARTIERS PRECAIRES (DURQuaP)

EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DES ÉTUDES TECHNIQUES ET DES CONTRÔLE ET SUPERVISION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU MARCHÉ DE TCHINIAMBI (ARRONDISSEMENT 4: LOANDJILI) À POINTE-NOIRE.

N° de Prêt : BIRD 8588-CG
N° de référence : CG-DURQuaP-052-SC-QC

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant « Etudes techniques et contrôle –supervision des travaux de réhabilitation du marché de Tchiniambi (Arrondissement 4 : Loandjili) à Pointe Noire ».

2. Les services de consultant (« Services ») consistent à élaborer les études techniques (APS, APD et DAO) et d'assurer le contrôle et la supervision des travaux de réhabilitation du marché « Culotte » (Quartier Tchiniambi) à Pointe Noire.

3. La Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral/Projet de Développement Urbain et de Restructuration des Quartiers Précaires (DURQuaP) invite les firmes de consultants (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont : (i) qualifications pour exécuter les services pressentis (références de l'exécution de contrats analogues, attestations de bonne fin, etc.) ; (ii) capacités techniques et en personnel (personnel permanent) ; (iii) domaines d'intervention ainsi que les années d'expériences et les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les firmes ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculums vitae.

4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID »

édition de janvier 2011, révisé en juillet 2014, (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

5. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

6. Un Consultant sera choisi selon la méthode « Qualification de Consultants « QC » telle que décrite dans les Directives de Consultants.

7. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : du lundi au vendredi de 09 h à 14 h.

8. Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard le 12 juillet 2019 à 12 h 00 (heures locales)

Secrétariat DURQuaP

A l'attention du Coordonnateur

Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, 5ème étage Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Hôtel King Maya) ; Croisement Route de la Base militaire avec le Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO ; BP : 14 729 – Brazzaville – République du Congo.

Tél : 22 613 90 36 / (+ 242) 05 776 90 57 / 06 667 22 29

Email : cepdurquapdgg@gmail.com

Le Coordonnateur du Projet,

BATOUNGUIDIO. -

SANTÉ PUBLIQUE

Aucun cas d’Ebola notifié sur le territoire congolais

Les rumeurs sur internet, faisant état des cas de maladie à virus Ebola au Centre hospitalier et universitaire (CHU) de Brazzaville, ne sont pas avérées, à indiqué le directeur de l’épidémiologie et de la lutte contre la maladie, Jean Médard Kankou.

Depuis quelques jours, sur les réseaux sociaux, l’information relative à la présence des cas d’Ebola sur le territoire national, notamment au CHU de Brazzaville, s’est répandue comme une traînée de poudre. Le directeur de l’épidémiologie et de la lutte contre la maladie a rassuré la population.

« C’est une fausse information. S’il y avait un seul cas d’Ebola, sur toute l’étendue du territoire national, on aurait sensibilisé la population en rappelant les dispositions à prendre pour éviter la contamination et la propagation », a indiqué Jean Médard Kankou.

Au niveau du ministère de la Santé et de la population, a-t-il rappelé, il existe un plan de préparation et de riposte contre toutes sortes d’épidémies dont celle de la maladie à virus Ebola. Le personnel de santé, à tous les niveaux, a été formé; les exercices



Des médecins chercheurs au laboratoire du Ciespac

de simulation sur les interventions en cas de cette épidémie se font dans le but de consolider les réflexes de riposte pour mettre la population à l’abri, selon le directeur de l’épidémiologie et de

la lutte contre la maladie. Il y a quelques mois, le coordonnateur national de la riposte à Ebola, le Dr Jean-Vivien Mombouli, a expliqué que les équipes de surveillance mises en place doivent

intervenir rapidement en cas de suspicion de cette maladie. Une attitude conforme aux orientations du président de la République qui, dans le cadre de la surveillance épidémiologique,

avait appelé, dans son discours sur l’état de la nation de l’an dernier devant le parlement réuni en congrès, à l’intensification de la riposte. Le gouvernement a donc fait du renforcement de la surveillance épidémiologique une de ses priorités, notamment face à la menace de certaines épidémies dans les pays limitrophes. Ainsi, une campagne de vaccination combinée rougeole-rubéole a été organisée et la riposte contre le chikungunya est effective. Une distribution des moustiquaires imprégnées est prévue le mois prochain... Le directeur de l’épidémiologie et de la lutte contre la maladie a demandé à la population de ne pas tendre l’oreille aux rumeurs folles. Les services compétents travaillent pour la surveillance épidémiologique et ce sont eux qui doivent sonner l’alarme, a fait savoir Jean Médard Kankou.

Rominique Makaya

SOLIDARITÉ

Donald Fylla Saint-Eudes au secours de l’école de l’Amitié

Après l’incendie ayant complètement endommagé le bloc administratif de l’établissement scolaire situé dans le duxième arrondissement de Brazzaville, Bacongo, dans la nuit du 13 au 14 juin, le conseiller municipal a manifesté, samedi, son élan de solidarité dans le cadre de la dynamique Vumbuka, l’association qu’il préside dans l’arrondissement.

Le conseiller Donald Fylla Saint-Eudes s’est engagé à apporter sa contribution pour que l’établissement public recouvre le bon fonctionnement de son administration où des documents importants ont été détruits. Son geste a été salué par la direction de l’école, en attendant un état de lieu complet du sinistre et une évaluation des travaux. Il s’agit, en effet, d’une enveloppe financière qui pourrait déjà permettre à cette direction de gérer les bordereaux et quelques autres documents indis-

ponibles. « C’est un soutien multi-forme qu’il a apporté à notre égard. Nous avons aussi exprimé l’état de besoin dans l’immédiat, particulièrement le matériel pédagogique et les bordereaux de bulletin des enfants », a indiqué Hugues Florent Mpassi, le directeur de l’école de l’Amitié. Pour Donald Fylla Saint-Eudes, s’exprimant au nom de la dynamique Vumbuka, il est question de réfléchir désormais au moyen d’accompagner la réhabilitation de ce bloc administratif après les examens, mais aussi de préparer la prochaine rentrée scolaire. « C’est un soutien et un appui, sans vouloir se substituer à l’Etat, moins encore au ministère de l’Enseignement primaire, secondaire et de l’alphabétisation. C’est donc une façon pour nous d’apporter la pierre à



Donald Fylla Saint Eudes (casquette sur la tête) et la dynamique Vumbuka dans le bâtiment sinistré

tration de l’établissement qui travaille grâce à quelques tables rassemblées, se dit émerveillée par cette surprise, un véritable baume. Le conseiller municipal ouvre ainsi le chemin aux éventuels donateurs. « Je crois qu’il est de bon aloi que toute personne éprise d’amour, de solidarité, qui pense que l’école c’est le temple du savoir, mette aussi la main à la pâte pour que ce bloc administratif soit reconstruit », a-t-il lancé. Notons que l’incendie a emporté les bordereaux de bulletins, les fiches techniques, le matériel didactique, les affiches, les fournitures de bureau et les archives de 1991, incluant celles de l’école du stade de la Révolution qui y avaient été transmises après sa création en 1993.

Quentin Loubou

COOPÉRATION MILITAIRE

Quatre nouveaux attachés de défense accrédités au Congo

Le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, a présidé, le 24 juin à Brazzaville, la cérémonie d’accréditation des attachés de défense près les ambassades du Cameroun, du Nigeria, du Soudan, et de la Zambie.

Né le 20 mai 1968, dans le département de Fako, au Cameroun, le colonel Eteng Mua Victor est détenteur d’un diplôme d’officier d’administration à l’Ecole d’administration de Koulikoro, au Mali ; d’un diplôme d’état-major à Yaoundé ; d’un brevet d’enseignement militaire supérieur à la Führung-sakadémie der Bundeswehr en Allemagne ; et d’une licence en droit public. Il a également suivi une formation des formateurs au centre de formation de maintien de la paix Kofi-Annan, à Accra, au Ghana. Le nouvel attaché de défense du Cameoun au Congo a occupé, entre autres, les fonctions de chef du Bureau administratif et financier du 3e BIR à Maroua ; chef du Bureau budget et finances de la 2e Région militaire à Douala ; attaché de défense adjoint près les ambassades du Cameroun en Allemagne, en Suisse et aux Pays-Bas.

Pour sa part, le capitaine de vaisseau Nnamdi Christiantus Ekwon, du Nigeria, né le 25 octobre 1971 à Nsuka, Etat d’Enugu, est un diplômé de l’Ecole supérieure nationale de guerre de Yaoundé, au Cameroun. Il a suivi, en plus, le cours de leadership stratégique et celui de soutien aux opérations logistiques sponsorisées par le Canada, au Kenya. Il est détenteur d’une maîtrise en études stratégiques de défense, sécurité et gestion de crises et de catastrophes. Sur le plan national, le capitaine de vaisseau Nnamdi Christiantus Ekwon a occupé,

entre autres, les fonctions de commandant des opérations de la base avancée de la marine nigériane ; officier de liaison adjoint auprès de l’Assemblée nationale du Nigeria ; commandant en second de l’Ecole de sciences de santé de la marine, commandant du bateau nigérian Okpabana. L’attaché de défense du Soudan, le général de brigade Abubakar Mustafa Yassin Mohamed, est quant à lui né le 11 mai 1969 à Port Soudan. Il est détenteur d’un diplôme du Haut Collège militaire de son pays; d’une maîtrise en science du personnel scientifique militaire au collège de commandement du Soudan. Sur le plan national, il a, parmi tant d’autres, exercé les fonctions d’officier d’état-major de la logistique et d’administration à la 23e brigade de la 4e division d’infanterie. Il a aussi servi comme directeur du département de l’administration des attachés militaires. Sur le plan international, il a été déployé au sein de la mission conjointe des Nations unies et de l’Union africaine au Darfour, comme officier de liaison. Né le 6 septembre à Kalulushi, province de Copperbelt, en République de Zambie, le colonel Fabian Chisha Chikonde est diplômé d’état-major. Il a suivi, entre autres, le cours de conseillers et attachés de défense et celui sur les pratiques diplomatiques et du protocole. Il a, par ailleurs, fait des études stratégiques, notamment dans les domaines de la communica-

tion et des relations civilo-militaires. Il a occupé les fonctions de directeur de la défense aérienne ; commandant de la 87e unité de la défense aérienne ; commandant de la station de commandement des forces aériennes zambiennes Twin Palm ; et commandant par intérim de la base aérienne zambienne Ibex.

Un attaché de défense et cinq coopérants français récompensés

Arrivé à la fin de sa mission en République du Congo, l’attaché de défense près l’ambassade de France au Congo, Christian Piot, et cinq coopérants militaires français ont été respectivement nommés à titre exceptionnel, dans l’ordre du mérite congolais, au grade d’officier et de fraternité d’armes par le président de la République, Denis Sassou N’Guesso. Appréciant le geste du chef de l’Etat, Christian Piot a reconnu que l’attention apportée par le président de la République et le ministre de la Défense nationale à leur égard est une marque de reconnaissance et de considération indéniable. « C’est avec beaucoup d’émotion que nous avons reçu ces décorations. Nous sommes six militaires français, officiers et sous-officiers à avoir œuvré chacun à son poste, à renforcer la coopération militaire entre nos deux pays pendant trois ans... », a déclaré Christian Piot.

Guillaume Ondzé

LUTTE CONTRE LA DRÉPANOCYTOSE

L'expérience congolaise inspire Denise Nyakeru Tshisekedi

L'épouse du chef de l'Etat de la République démocratique du Congo (RDC) et sa consœur du Congo, Antoinette Sassou N'Guessou, ont visité, le 19 juin, le Centre national de référence de la drépanocytose, érigé dans l'enceinte du Centre hospitalier universitaire (CHU) de Brazzaville.

La première dame de la RDC a effectué le déplacement de Brazzaville pour s'enquérir de l'expérience de l'épouse du chef de l'Etat congolais, Antoinette Sassou N'Guesso, dans la lutte contre la drépanocytose, dont le plaidoyer lui a valu récemment une distinction honorifique de l'Organisation mondiale de la santé, lors de la 72e assemblée générale de la santé à Genève, en Suisse.

En effet, la onzième Journée mondiale de sensibilisation à la drépanocytose a donné lieu, à Brazzaville, à une grande cérémonie, au cours de laquelle le gouvernement congolais, représenté par le ministre des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique, a reconnu, une fois de plus, les efforts consentis par la présidente de la Fondation Congo Assistance dans son plaidoyer, et réaffirmé son soutien. « *La célébration, cette année, de la Journée internationale de la drépanocytose revêt un cachet particulier, car elle intervient trente jours après la distinction de l'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Guesso, par l'OMS. Un grand signe de reconnaissance de ses efforts dans la lutte contre cette maladie* », a déclaré Léon Juste Ibombo.

Alexis Eliras Dokékiás, coordonnateur général du Centre national de référence de la drépanocytose, a déclaré, pour sa part, qu'il s'agit



« d'une journée importante, parce que la maladie est en encore peu connue », assurant: « Nous allons poursuivre la campagne de sensibilisation et faire en sorte que la drépanocytose soit connue davantage par la population ».

Ensuite, les deux premières dames ont effectué une visite guidée du centre, notamment dans les services de consultation, d'hospitalisation du jour et autres.

« C'est très impressionnant, et très instructif. Ma Fondation compte mettre en œuvre ce genre de projet. Donc, il était important pour moi de venir m'enquérir de cette expérience », a déclaré Denise Nyakeru Tshisekedi.

De nombreux malades accueillis au Centre

Selon le coordonnateur national, huit mille sept cents drépanocytaires fréquentent chaque année

le Centre national de la drépanocytose «Maman Antoinette-Sassou-N'Guesso», dont quatre mille sont suivis régulièrement grâce aux appareils permettant de dépister les maladies liées au sang. Ce centre a pour mission de coordonner les activités de dépistage, la documentation épidémiologique locale. L'hôpital est chargé également de coordonner les activités éducatives de sensibilisation et de prévention, en associant tous les

cadres de la santé et de la société civile. Il garantit le partenariat avec les établissements de soins et de recherche à l'échelle nationale, sous-régionale et internationale ; renforce les activités de recherche sur la drépanocytose et les autres maladies du sang, etc.

Chaque année, la Journée mondiale de la drépanocytose, commémorée le 19 juin, est l'occasion de rappeler que cette maladie, appelée aussi anémie falciforme ou maladie de la douleur, touche environ cent millions de personnes dans le monde. Au Congo, la maladie dans sa forme partielle touche 25% de la population et deux enfants sur cent sont atteints dans sa forme totale. Les estimations soulignent que plus de cinquante mille personnes (enfants et adultes) vivent sous la forme totale de cette pathologie. Une forme très symptomatique avec un risque élevé de mortalité durant la période infantile.

Parmi les symptômes de la maladie, il y a la pâleur, la jaunisse, les urines foncées, l'augmentation de la taille de la rate, des crises douloureuses au niveau des membres (à six mois de l'enfance), le gonflement des mains et des pieds appelé «syndromes main-pied» et autres. La drépanocytose ne guérit jamais. C'est une maladie héréditaire, mais la recherche permet d'améliorer le quotidien des patients.

Yvette Reine Nzaba

DEUXIÈME FORUM DES DIASPORAS AFRICAINES EN FRANCE

Belle participation du Congo

La rencontre s'est tenue, le 21 juin, autour du thème « Les diasporas, actrices de l'intégration économique de la grande région Afrique - Méditerranée - Europe ».



Les Congolais de l'étranger étaient représentés par Clenne Mouangou, directrice générale de C.M Agrobusiness; Edwige Yombi Sitou, de la société EMS Négoces; Motse Akanati, Créations Motse; et Rolande Tatiana Djombo, vice-présidente CBS.

Lors de l'écoute des causeries en plénières et les conférences, des chiffres des experts ont été évoqués très souvent. Il a été rappelé, par exemple, que 70% des jeunes expatriés africains souhaiteraient retourner dans leur pays après leur études; soixante-dix milliards d'euros sont envoyés chaque année sur le continent par les diasporas, dont près de dix milliards depuis la France.

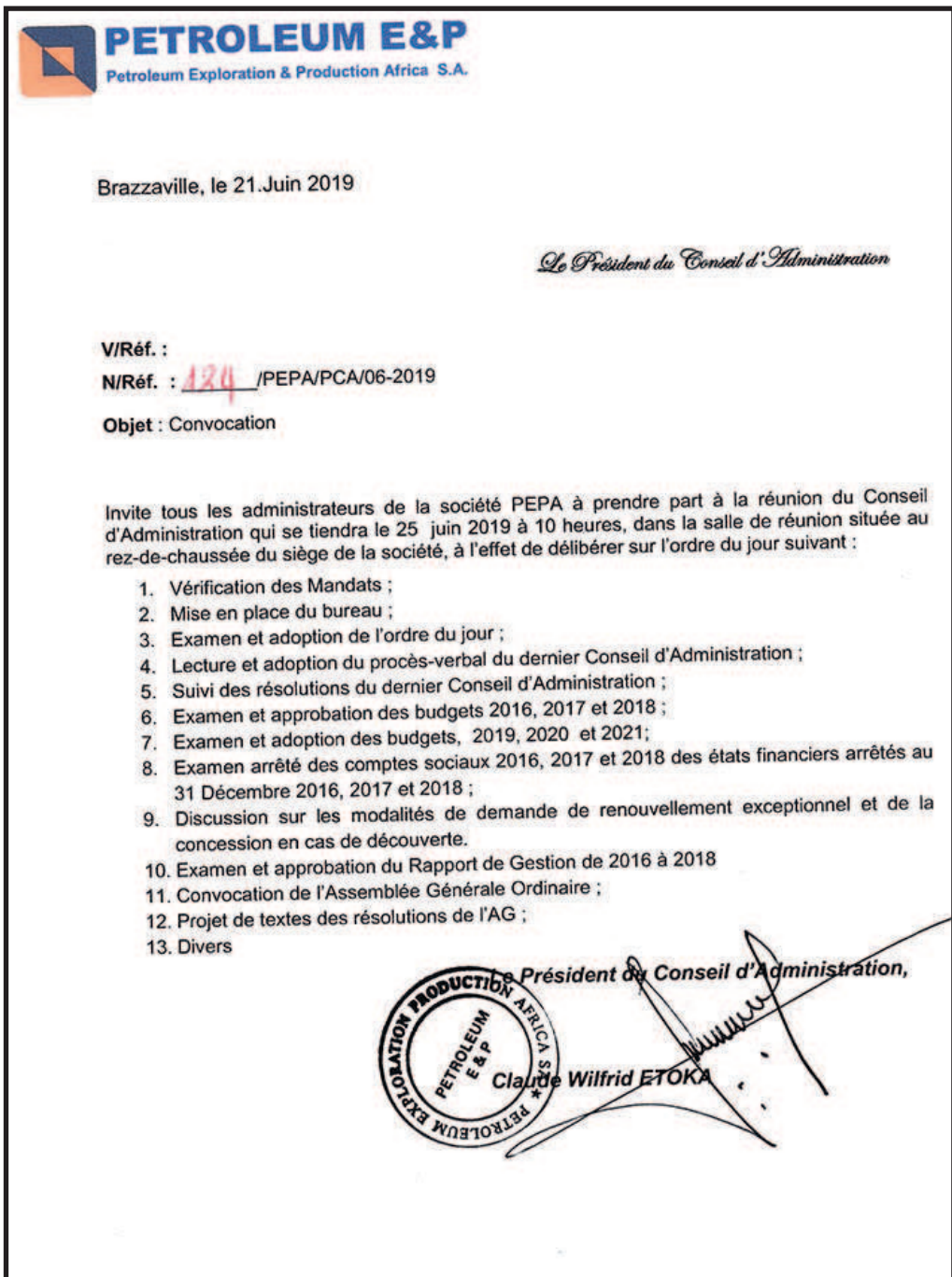
Par ailleurs, la population mondiale devrait passer de 7,7 à 9,7 milliards de personnes d'ici à 2050, avec un doublement des habitants de l'Afrique subsaharienne. En 2050, un terrien sur quatre naîtra en Afrique. De ce fait, la moitié des deux milliards de personnes supplémentaires prévues sur les

rente prochaines années viendra de neuf pays. Parmi lesquels, le Nigeria (+95%), la République démocratique du Congo (+117%), l’Ethiopie (79%), la Tanzanie (+117%) et l’Egypte (56%).

Avec six cents millions de consommateurs de data, pour les transferts financiers, les loisirs, les études, la séduction, l'alimentation, la météo agricole, le commerce et les transports, l'Afrique affichera sous peu une consommation des ménages à 2,5 trillions de dollars.

Pour sa participation à un des panels, Clenne Mouangou, ancienne cadre dans la banque en France, a évoqué son expérience d'entrepreneure de l'élevage de cochons à Linzolo, au Congo. « *Je suis heureuse d'avoir osé ce retour* », s'est-elle réjouie, espérant lever des fonds pour développer une activité de transformation sur place au Congo avec toutes les conditions sanitaires nécessaires.

Marie Alfred Ngoma



AVIS DE CONVOCATION

ASSEMBLÉE GENERALE ORDINAIRE D’ACTIONNAIRESIAT GABON

Société Anonyme à Conseil d’Administration au capital social de 74 000 000 000 Francs CFA

Siège social : Boulevard du bord de mer, Immeuble SIAT GABON, Libreville

RCCM Libreville : 2004B3348 - NIF 783 171 M

Mesdames et Messieurs les Actionnaires sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, le 28 juin 2019 à 10 heures à l'Immeuble Libreville Business Square (LBS) Ex Gabon Mining Logistics (GML) à Libreville au Gabon, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1.

Présentation du rapport du Conseil d'Administration sur la marche de la société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2018, du rapport prévu par l'Article 831-2, de l'Acte Uniforme OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du GIE, et des rapports des Commissaires aux comptes sur les comptes de cet exercice et sur les conventions réglementées,
2.

Approbation desdits comptes et conventions réglementées,
3.

Quitus aux Administrateurs et aux Commissaires aux Comptes,
4.

Affectation du résultat de l'exercice 2018,
5.

Démission d'un Administrateur,
6.

Renouvellement du mandant des co-Commissaires aux comptes ;
7.

Pouvoirs pour formalités.

Les Actionnaires peuvent prendre part à cette Assemblée quel que soit le nombre d'actions dont ils sont propriétaires.

Les titulaires d'actions nominatives sont admis sur simple justification de leur identité, et les propriétaires d'actions au porteur, sur justification de l'immobilisation de leurs titres dans les caisses de la société.

Il est justifié pour les titulaires d'actions cotées du droit de participer à l'Assemblée Générale de la société par l'enregistrement comptable des actions au nom de l'Actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte en application de l'article 831-1 de l'Acte Uniforme Ohada relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, au troisième jour ouvré précédant l'Assemblée, soit le 25 juin 2019 à zéro heure, heure gabonaise, soit dans les registres de titres nominatifs tenus par la société, soit dans les registres de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité, BGFI Bourse. Tout Actionnaire peut se faire représenter par un mandataire de son choix, Actionnaire ou non. Un même mandataire peut représenter plusieurs Actionnaires. Un Actionnaire peut recevoir mandat de représenter d'autres Actionnaires.

Les procurations, doivent être établies dans la forme prévue par l'article 538 de l'Acte Uniforme Ohada relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE et déposées ou transmises au siège social par le mandant ou le mandataire cinq (5) jours au moins avant la réunion de l'Assemblée Générale.

Texte des projets de résolutions

du Conseil d'Administration du 10 avril 2019

qui seront présentées à l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 juin 2019

Première résolution :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 auquel sont annexés le rapport du Président du Conseil d'Administration en application de l'article 831-2 de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE d'une part, et du rapport des Commissaires aux comptes sur les états financiers et le bilan de cet exercice d'autre part, approuvent lesdits états financiers et bilan dudit exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En outre, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées prévu par l'article 440 de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, l'Assemblée Générale prend acte du contenu de ce rapport et approuve lesdites conventions réglementées.

En conséquence, elle donne aux Administrateurs et aux Commissaires aux comptes quitus de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Deuxième résolution :

L'Assemblée Générale, statuant conformément aux propositions du Conseil d'Administration, décide d'affecter la perte de l'exercice 2018 dont elle vient d'approuver les comptes sous la résolution qui précède, et qui s'élève à la somme de 3.766.369.310 F.cfa au compte report à nouveau.

Troisième résolution: L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Monsieur Robert GOULONGANA de son mandat d'Administrateur de la société Siat Gabon.

Quatrième résolution :

L'Assemblée Générale, statuant conformément aux propositions du Conseil d'Administration, après avoir constaté que les mandats des Commissaires aux comptes titulaires et ceux des suppléants sont arrivés à expiration, décide de renouveler en qualité de 1er Commissaire aux comptes le Cabinet Deloitte Touche Tohmatsu en qualité de Commissaire aux comptes titulaire, et Monsieur Nicolas BALESME, en qualité de Commissaire aux comptes suppléant et, en qualité de 2ème Commissaire aux comptes le Cabinet Ernst & Young en qualité de Commissaire aux comptes titulaire, et Monsieur Ludovic NGATSE, en qualité de Commissaire aux comptes suppléant, pour une durée de six (6) exercices soit, jusqu'au jour de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes clos au 31 décembre 2024.

Cinquième résolution :

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie des présentes, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de dépôt et de publicité qu'il y aura lieu de faire.

La société SIAT GABON, Société Anonyme à Conseil d'Administration inscrite à la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale, au capital social de 74.000.000.000 Francs CFA, dont le siège social est situé Boulevard du bord de mer, Immeuble SIAT GABON, près du Camp de police à Libreville, inscrite au RCCM Libreville sous le numéro 2004 B 3348, porte à votre connaissance et en vertu des dispositions de l'article 847 de l'Acte Uniforme Ohada relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, les informations financières suivantes telles qu'arrêtées par le Conseil d'Administration en sa séance du 10 avril 2019 :

- Etats financiers de synthèse (bilan, compte de résultats, tableau financier des ressources et emplois et état annexé) – (Projets non vérifiés par les Commissaires aux comptes) ;

Compte de résultat simplifié (soldes intermédiaires de gestion)

En millions de XAF	31/12/2018	31/12/2017	Var
Chiffre d'affaires	9 640	15 477	-5 838
Valeur Ajouté	-1 020	1 703	-2 723
Excédent brut d'exploitation	221	5 831	-5 610
Résultat d'exploitation	-2 790	2 603	-5 393
Résultat financier	-466	-920	-920
Résultat des activités ordinaires	-3 257	1 682	-4 939
Résultats hors activités ordinaires	-510	-679	170
IS	0	0	
Résultat à affecter	-3 766	1 003	-4 770

Bilan simplifié

ACTIF		
En millions de XAF	31/12/2018	31/12/2017
Charges immobilisées	0	885
Immobilisations incorporelles	724	868
Immobilisations corporelles	63 493	61 985
Immobilisations financières	69	146
Stocks	4 895	4 783
Clients	1 623	1 397
Autres créances et emplois assimilés	2 094	2 485
Trésorerie	14	108
Ecart de conversion actif	27	0
Total Actif	72 939	72 655

PASSIF		
En millions de XAF	31/12/2018	31/12/2017
Capital	74 000	74 000
Primes et réserves (RAN inclus)	-14 932	-15 935
Résultat de l'exercice	-3 766	1 003
CAPITAUX PROPRES	55 302	59 068
Provisions pour risques et charges	754	928
Dettes financières	3 249	3 767
Autres dettes HAO	0	0
Fournisseurs	6 870	3 938
autres dettes d'exploitation	5 177	2 073
Trésorerie	1 587	2 881
Total Passif	72 939	72 655

TFTsimplifié

En millions de XAF	31/12/2018	31/12/2017
Trésorerie nette ouverture	-2 773	-3 289
+Capacité d'autofinancement Globale	-456	5 335
Var du BF des activités opérationnelles	6 945	-14 796
Flux de Trésorerie des A.O.	6 489	-9 462
Flux de Trésorerie des A.I	-4 771	-8 275
+ Augmentation de capital	-	20 000
+ Emprunts	-518	-1 748
Flux de Trésorerie des A.F	-518	18 252
Variation de trésorerie	1 199	516
Trésorerie nette	-1 574	-2 773

Projet d'affectation du résultat : Le Conseil d'Administration propose d'affecter la perte de l'exercice 2018 qui s'élève à la somme de 3.766.369.310 F.cfa au compte report à nouveau.

Ces informations financières seront soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 28 juin 2019.



EN CE MOMENT, FAITES PLAISIR A TOUTE LA FAMILLE!

noVelasTV

NOLLYWOOD TV

Disney
CHANNEL

4+

TOUTES VOS CHAÎNES A SEULEMENT

5500

FCFA/MOIS*



06877 92 92**



easytvcongo

EASY
TV

by CANAL+

*Tarif en vigueur (taxe sur les abonnements et réabonnements inclus) au 02/05/2019 pour tout nouvel abonnement à la formule EasyTV. Voir tarifs et conditions auprès de votre Distributeur Agréé ou sur www.easy.tv
**Coût d'une communication locale selon votre opérateur fixe ou mobile.



Cérémonie officielle d'ouverture

LCB Bank, Sponsor de la Semaine du Maroc au Congo

LCB Bank a pris part, en tant que sponsor, à la Semaine du Maroc au Congo qui a été officiellement ouverte, le mardi 18 juin dernier, par la présidente de la Fondation Congo Assistance, Antoinette Sassou N'Guesso, au Centre international de conférence de Kintélé.

Pendant plus de deux semaines, plusieurs panélistes, hommes d'affaires et ONG ont échangé autour du concept de l'économie sociale et solidaire tiré du thème principal de cet événement : « *Le Maroc, modèle économique en Afrique pour une économie sociale et pour une intégration sous-régionale* ».

Pour LCB Bank qui reste une banque très déterminée à assumer sa responsabilité d'entreprise citoyenne, à travers un engagement sur le terrain des réalités sociétales impliquant l'humain, la Semaine du Maroc au Congo était une autre opportunité d'expression sociale de cette institution. En effet, LCB Bank entend toujours apporter ses appuis multiformes aux institutions et organes publics et privés engagés à améliorer les conditions de vie de la population et participer au développement social.



LCB Bank, grand acteur im-

La présidente de la Fondation Congo Assistance, Antoinette Sassou N'Guesso, visitant le stand LCB-Bank



Une vue du stand LCB Bank animé par des commerciaux

pliqué dans la réponse aux problèmes de son environnement social, poursuit son élan à travers ses multiples participations aux événements sociétaux. C'est pourquoi, on pouvait compter LCB Bank parmi les partenaires lors :

- de la Journée nationale de la qualité et de l'Excellence Congolaise ;
- du Colloque scientifique international sur le Royaume Kongo ;
- de la 3^e édition du Salon international des technologies de l'information et de l'innovation (Osiane),

« Le Maroc, modèle économique en Afrique pour une économie sociale et pour une intégration sous-régionale »

-Aujourd'hui, LCB Bank est aux côtés de la Fondation Congo Assistance comme partenaire qui entend matérialiser sa dynamique d'une banque actrice et jouant parfaitement sa partition économique et sociale.



**BEN'TSI – IMMO
RECRUTE POUR ELBO SUITES**



Qualifications sollicitées : Réceptionniste

Missions et tâches:

Gérer le standard téléphonique du Spa
Assurer l'accueil des clients et les visites

Nombre de postes à pourvoir: 2
Type de contrat: CDD
Lieu d'exécution du contrat: Brazzaville
Autres conditions: Anglais impératif

Profil du candidat

Nationalité: Congolaise ou autre
Diplôme: CAP/ BP Esthétique ou niveau équivalent en réception hôtelière
Tranche d'âge: 18 – 30 ans
Sexe: Homme – Femme
Expérience professionnelle : 3 ans en hôtellerie ou thalasso-
sothérapie
Autre connaissance: Avoir le sens du détail, être à l'écoute,
excellentes compétences relationnelles.

NB.: la date de délais de dépôt des dossiers est pour le 05
Juillet 2019.

Adresse de dépôt des dossiers : kelly.obou@bentsi-immo.com

Qualifications sollicitées: Spa praticien(ne)

Missions et tâches:

Réaliser les soins réservés par les clients
Promouvoir et les produits du Spa

Nombre de postes à pourvoir: 4
Type de contrat: CDD
Lieu d'exécution du contrat: Brazzaville
Autres conditions: Anglais impératif

Profil du candidat

Nationalité: Congolaise ou autre
Diplôme: CAP Esthétique / Diplôme soins corporels /
Diplôme masseur bien-être
Tranche d'âge: 18 – 30 ans
Sexe: Homme – Femme
Expérience professionnelle : 2 ans en hôtellerie haut de
gamme
Autre connaissance: Manucure, pédicure, maquillage

NB.: la date de délais de dépôt des dossiers est pour le 05
Juillet 2019.

Adresse de dépôt des dossiers : kelly.obou@bentsi-immo.com

Qualifications sollicitées: Coach sportif

Missions et tâches:

Réaliser des prestations de qualité
Dispenser des cours en fonction des demandes clients

Nombre de postes à pourvoir: 1
Lieu d'exécution du contrat: Brazzaville
Autres conditions: Esprit d'équipe, compétences relation-
nelles clients

Profil du candidat

Nationalité: Congolaise ou autre
Diplôme: Diplôme de sport ou de la forme
Tranche d'âge: 18 – 40 ans
Sexe: Homme
Expérience professionnelle : 3 ans au même poste
Autre connaissance: Anglais impératif, avoir l'habitude de
travailler au contact d'une clientèle haut de gamme

NB.: la date de délais de dépôt des dossiers est pour le 05
Juillet 2019.

Adresse de dépôt des dossiers : kelly.obou@bentsi-immo.com

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente**
Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.



Un **Espace culturel** pour vos **Manifestations**
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)

EGYPTE 2019

Baptême réussi pour Madagascar face à la Guinée (groupe B)

Madagascar, l'un des trois novices de cette CAN 2019, a réussi ses débuts dans la compétition en faisant match nul face à la Guinée



Anicet Andrianantenaina et ses coéquipiers célèbrent le premier but de Madagascar, auteur d'un nul historique contre la Guinée (AFP)

Conakry (2-2). Un résultat qui place le Nigeria seul en tête du groupe. Leurs visages et leur façon de chanter « Ry Tanindrazanay malala », l'hymne national malgache, en disaient long sur l'émotion qui étreignait les débutants insulaires au coup d'envoi du match face à la Guinée, sur la pelouse du stade d'Alexandrie. Les hommes de Nicolas Dupuis, qui avait décidé de se passer de Jérémy Morel en défense centrale, ont semblé paralysés par l'événement durant le premier acte. En l'absence de leur maître à jouer, Naby Keita, assis sur le banc, les Guinéens dominaient sans pour autant être impressionnants. C'est, d'ailleurs, une erreur de Razak, préféré à Morel dans l'axe, qui permettait à Kaba d'ouvrir le score à la 34e mn. Sur ce score, l'arbitre égyptien renvoyait les deux équipes au vestiaire. Les Zébus en revenaient plus conquérants. Et égalaient rapidement : seul au milieu de six Guinéens, Anicet Andrianantenaina, futur coéquipier de Tchibota à Ludogorets, marquait de la tête sur corner (49e mn).

Mieux encore, trois minutes après que Sory Kaba eut touché le poteau droit d'Adrien, les Malgaches doubler la mise. Passeur décisif sur l'ouverture du score, Andriamatsinoro profitait d'un long dégagement de Razak

fluence directe de ce dernier, la Guinée revenait au score sur un penalty consécutif à une faute de Metanire sur le capitaine Ibrahima Traoré. Le Bordelais François Kamano le transformait (2-2, 66e mn). Ce résultat fait d'avantage les affaires de Madagascar, qui tentera de confirmer face au Burundi. Alors que la Guinée n'aura pas le droit de perdre contre le Nigeria lors de la seconde journée.

Egypte 2019: entrée parfaite pour le Sénégal face à la Tanzanie (groupe C)

Malgré l'absence de Sadio Mané suspendu, le Sénégal a montré qu'il avait l'étoffe d'un futur vainqueur de la Coupe d'Afrique des nations (CAN), en gagnant logiquement son premier match contre la faible Tanzanie (2-0), dimanche au Caire. Malgré l'absence de leur leader Mané suspendu, les Blanc et Vert

trée, sera jugée. En attendant les rencontres à élimination directe qui sonnent souvent le glas de ses espoirs, et avant le choc en poule contre l'Algérie jeudi, le Sénégal est dans les clous, en imitant l'Egypte, le Nigeria et le Maroc, ses autres concurrents les plus sérieux, tous vainqueurs de leur première rencontre. Aligné dans le couloir gauche à la place de la star de Liverpool, Keita Baldé a concrétisé la mainmise de son équipe, d'un but qui doit beaucoup à la belle passe décisive d'Idrissa Gueye (28e mn). Le joueur de l'Inter a été en vue mais a trop gâché (54e mn), tout comme son compère de l'axe Mbaye Niang (6e, 32e, 43e et 69e mn), Ismaila Sarr (86e) ou Papa Ndiaye (3e mn). En défense, Kalidou Koulibaly a été impérial, à l'image de son intervention de patron pour sauver une remise de la tête hasardeuse

qué Cissé. Mais dans cette équipe, le danger ne vient pas uniquement des têtes les plus connues : le milieu de Bruges, Krépin Diatta, a marqué le second but (64e mn) d'une magnifique reprise des vingt mètres, pour sanctionner une relance ratée des Tanzaniens sur un corner. Avec Sadio Mané de retour, le Sénégal aura encore un argument supplémentaire à faire valoir. L'étoffe d'un futur vainqueur.

Egypte 2019 : le Nigeria vainqueur, le Burundi avec les honneurs (groupe B)

Les Super Eagles ont peiné à venir à bout des Hirondelles, mais ont assuré l'essentiel (1-0). Les Burundais, pour le premier match de CAN de leur histoire, n'ont pas démerité et se sont inclinés la tête haute. La possession de balle, 61% contre 39%, ne dit pas tout de l'équilibre de ce match Nigeria-Burundi. Car avec huit tirs cadrés des Super Eagles contre neuf pour les Hirondelles, l'issue de cette rencontre a été longtemps incertaine. Timoré pendant de longues minutes, le Nigeria, géant et dix-sept participations avec trois titres continentaux, a même tremblé quand la tête de Nsabiyeumva échouait sur l'équerre d'Akpeyi (37e mn). La plus grosse occasion de la première période. Après les citrons, alors que le novice burundais s'accrochait à ce match nul sans faire une croix sur un succès historique, le coaching de Gernot Rohr allait faire basculer le match : le latéral gauche Aina distillait une incroyable talonnade pour Ighalo qui ouvrait son pied droit (1-0, 77e mn). Un petit but qui suffira aux Super Eagles, absents des deux dernières CAN. Mais l'équipe d'Obi



L'entrant Ighalo a sorti le Nigeria de l'impasse face au Burundi de Nahimana (AFP)

et d'un mauvais alignement de la défense guinéenne pour tromper Keita (2-1, 55e mn). Sept minutes plus tard, Paul Put réagissait en lançant, plus tôt que prévu, Naby Keita dans le match. Quatre minutes après, sans in-



Les Lions du Sénégal célèbrent leur second but, inscrit par Krépin Diatta (AFP)

ont étalé l'étendue de leur talent, en dominant techniquement et physiquement de faibles Tanzaniens, qui n'avaient plus disputé la CAN depuis 1980. Comme lors de la CAN 2017 et du Mondial 2018, ils sont entrés en lice par la grande porte, avec un succès maîtrisé. Mais c'est bien sur sa sortie que cette équipe, souvent favorite mais jamais ti-

devant son but de Moussa Wagué (30e mn). Sa bonne prestation, couplée à la sérénité du gardien Edouard Mendy dans ses sorties, rappelle que le Sénégal a l'assise pour aller loin, même si Salif Sané est sorti sur blessure (24e mn). «C'est la tâche noire de cette rencontre. J'espère qu'il n'y a rien de grave. La cheville était un peu gonflée à la mi-temps», a expli-

Mikel, qui célébrait sa 70e sélection, devra faire beaucoup mieux, dans les prochaines semaines, si elle veut rajouter une quatrième étoile à son palmarès. Pour le Burundi, qui a laissé une bonne impression, l'apprentissage continuera le 27 juin dans un duel de débutants face à Madagascar.

Camille Delourme



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
MINISTRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
Projet d'Appui au Climat des Investissements et à la Gouvernance Sectorielle
Forêt-Bois « PACIGOF »



Date : 24/06/2019
Prêt FAD N° : 2000130013732
AAON N° : 001-2019/ tx/MPSIR/PACIGOF-UCP

secteur Blanche Gomez, Brazzaville-Congo - E-mail : pacigofcongo@gmail.com, de 9 h à 16 heures (heure locale) Tél : (242) 05 513 60 43/ 06 612 76 84 /06 670 74 79 .

- 1. Le présent avis d'appel d'offres (AAO) suit l'avis général de passation des marchés du projet paru dans Development Business en ligne du 1er juillet 2017 et sur le portail de la Banque(www.afdb.org)
- 2. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt auprès de la Banque Africaine de Développement [FAD] pour couvrir le coût du Projet d'Appui au Climat des Investissements et à la Gouvernance Sectorielle Forêt-Bois, PACIGOF en sigle, et entend affecter une partie du produit de ce prêt aux paiements relatifs au marché pour « les travaux de réhabilitation d'un bâtiment devant abriter la maison de l'entreprise du Congo » à Pointe-Noire, République du Congo.
- 3. La Cellule d'Exécution du Projet d'Appui au Climat des Investissements et à la Gouvernance Sectorielle Forêt-Bois(CEP/ PACIGOF) invite, par le présent Appel d'offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture des travaux suivants essentiellement : Terrassement- Gros œuvre ; Charpente – Couverture ; Revêtement sols et murs ; Peinture ; Faux plafond ; Menuiseries bois et Aluminium ; Ferronnerie ; Plomberie sanitaire – Climatisation ; Électricité (courant fort, courant faible) ; Protection contre incendie ; Aménagements extérieurs. L'Appel d'Offre National se déroulera conformément aux Règles et Procédures pour les acquisitions de biens et travaux de la Banque, Edition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012.
- 4. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les Dossiers d'appel d'offres dans les bureaux du Projet d'Appui au Climat des Investissements et à la Gouvernance Sectorielle Forêt-Bois (PACIGOF), sis Rue, Locko Isaac N°05 et 06

- 5. Le Dossier d'appel d'offres pourra être acheté par les candidats, sur demande écrite au service mentionné ci dessus et moyennant paiement d'un montant non remboursable de : Cent cinquante mille (150.000) Francs CFA ou en une monnaie librement convertible.
- 6. Les clauses des Instructions aux soumissionnaires et celles du Cahier des clauses administratives générales sont les clauses du Dossier Type d'appel d'offres ; Acquisitions de Travaux de taille moyenne, de la Banque (Edition de Décembre 2017).
- 7. Les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 24 Juillet 2019 à 12h00' (heure locale, TU+ 1) et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant au moins égal à vingt millions (20.000.000) de Francs CFA.
- 8. Les offres doivent être valides durant une période de quatre-vingt-dix (90) jours suivant la date limite de dépôt des offres.
- 9. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le 24 Juillet 2019 à 12h30' (heure locale, TU+ 1), dans les bureaux de la Cellule d'Exécution du Projet d'Appui au Climat des Investissements et à la Gouvernance Sectorielle Forêt-Bois (PACIGOF).

Fait à Brazzaville, le 24 Juin 2019

Le Coordonnateur

Benoît NGAYOU

NÉCROLOGIE

Les enfants Ossété ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur père, Joseph Ossété, syndicaliste de la CSTC, survenu le 20 juin à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis au n° 104, rue Lampama, à Talangaï (Arrêt de bus Manguier ou Général). La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.



PROGRAMME DES OBSÈQUES DE M. OBOBA

Mercredi 26 juin 2019
-9h00 : levée de corps à la morgue d'Owando ;
-10h00 : recueillement au domicile du défunt, en face du domaine présidentiel ;
-13h00 : départ pour le cimetière d'Assali (Owando) ;
-16h00 : retour et fin de la cérémonie.



VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES **PEINTURES**
CÉRAMIQUES **MUSIQUE**

Musée du Bassin du Congo
galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS
de la Tradition à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville République du Congo.

COMBAT POUR LA VÉRITÉ DES URNES

Jean-Pierre Bemba redynamise la base de Lamuka

De retour à Kinshasa, le 23 juin, après un premier come-back en août dernier lorsqu’il sortait fraîchement des geôles de la Cour pénale internationale, le dirigeant du Mouvement de libération du Congo (MLC) est venu remobiliser les troupes pour la bataille de la vérité des urnes, encore d’actualité dans les rangs de la coalition dont il fait partie.

Jean-Pierre Bemba a tenu, si-tôt son arrivée, un meeting à la place Sainte Thérèse. Il transparaît de ses propos devant ses partisans qu’il n’y a pas lieu, à ce stade, d’abandonner le combat pour le changement. Aussi appelle-t-il les militants du MLC et alliés à rester mobilisés. « Nous ne pouvons pas laisser ce combat. Nous allons continuer à défendre les intérêts du peuple congolais », a-t-il déclaré. De quoi donner du baume au cœur à ses partenaires de Lamuka parmi lesquels Martin Fayulu et Adolphe Muzito qui y ont vu un motif d’encouragement dans la poursuite de la lutte pour la vérité des urnes. « C’est un des généraux qui arrive et qui vient renforcer le front, véritablement. On se sent beaucoup plus fort encore », a souligné Adolphe Muzito. Il se félicite du retour au pays de Jean-Pierre Bemba qui pourrait booster les activités de l’opposition, en berne depuis quelque temps. Déjà, le président du MLC a annoncé à l’assistance l’organisation d’une tournée d’ensemble à travers le pays



Jean-Pierre Bemba à son arrivée, le 23 juin, à Kinshasa

pour, a-t-il dit, remercier la population pour avoir porté son choix sur un des leurs « comme président de la République ». Et de marteler : « Nous nous battons pour qu’il en soit ainsi ». Première action d’envergure de Lamuka, le 30 juin. Solidement requinqué, le regroupement politique Lamuka est en quête d’un nouveau coup de fraîcheur pour repartir sur de nouvelles bases. Ce qui explique la tenue imminente d’une réunion qui mettra autour d’une

table ses leaders encore en course, notamment Jean-Pierre Bemba, Martin Fayulu, Adolphe Muzito et Freddy Matungulu pour réfléchir en profondeur sur les stratégies à mettre en place, conformément à l’idéal poursuivi. Moïse Katumbi et Mbusa Nyamwisi, qui continuent d’entretenir un flou quant à leur appartenance à la plate-forme, ne seront pas de la partie. Au cours de cette réunion, sera esquissé un programme pour les prochaines activités de Lamuka. Première action, le 30 juin.

« Le 30 juin, Lamuka fera un communiqué. Le 30 juin, nous allons donner un mot d’ordre. Nous allons nous réunir, nous allons nous entendre également avec ceux qui sont en Europe. Nous allons élaborer un programme et nous allons vous le communiquer. Nous ne voulons pas que quand nous appelons à une marche pacifique, qu’il y ait trouble », a laissé entendre le chairman du MLC. Cependant, il est resté évasif sur une possible collaboration avec le nouveau pouvoir, pré-

férant souffler le chaud et le froid. « Nous avons dit que la démocratie, c’est le pouvoir du peuple pour le peuple et par le peuple. La démocratie, c’est le respect de l’opinion. Si nous tous avons le même entendement, le respect des opinions des uns et des autres, je pense que tout ira bien dans ce pays. Le respect des libertés individuelles, le respect des opinions, je pense que cela sera un grand progrès pour le pays », a lancé Jean-Pierre Bemba. A tout prendre, c’est un speech responsable que le leader du MLC a tenu devant ses partisans, dépouillé des appels à la violence ou au tribalisme. L’homme est resté pondéré dans son discours, évitant autant que possible de froisser des susceptibilités. Il a condamné le tribalisme, déploré la résurgence de l’insécurité dans l’est du pays et la corruption, stigmatisé les arrêts de la Cour constitutionnelle et plaidé pour l’émergence des institutions fortes et crédibles.

Alain Diasso

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Fin de l’atelier de consultation des acteurs provinciaux et de collecte de données

Les travaux de synthèse de tous les rapports de mission de terrain se sont achevés, le 21 juin, à Kinshasa.

Les travaux de deux jours ont été clôturés par Victor Tumba, directeur de cabinet adjoint de la ministre par intérim de l’Aménagement du territoire et rénovation de la ville. Il a remercié les différentes parties prenantes impliquées dans le processus de la réforme du secteur pour l’intérêt qu’elles ont manifesté, en formulant des remarques idoines pour conduire à bon port ce programme gouvernemental qui aboutira à doter les pays des outils et instruments d’aménagement du territoire. Le directeur de cabinet adjoint a, par ailleurs, reconnu que beaucoup reste à faire dans la mise en œuvre de ce programme et ce défi sera relevé avec l’implication de tous. « Nous avons encore un grand chemin à parcourir. Mais, ensemble, nous arriverons au bout de ce processus qui aboutira au développement durable de la RDC »,



Une vue des officiels lors de la clôture de l’atelier - Des travaux en groupe

a-t-il déclaré. Il a salué l’implication de l’Initiative des forêts pour l’Afrique centrale qui finance ce processus à travers le Fonarred, avec

le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) comme agence d’exécution pour l’intérêt apporté à ce projet.

Le coordonnateur de ce programme au Pnud, Willy Bassa, s’est réjoui des résultats atteints par cet atelier qui a permis de restituer

les rapports de missions de consultation des acteurs provinciaux et collecte des données, tout en reconnaissant que la réforme est un long processus et complexe, un grand chantier dans lequel le pays s’est engagé depuis 2015. Selon, M Slah, l’expert tunisien des firmes Studi et Idea Consult, recrutées pour élaborer les outils d’aménagement du territoire après l’état des lieux, la prochaine étape concerne le diagnostic. « Ce diagnostic va porter sur les données collectées au niveau provincial et central afin de faire un recoupement dans le but de ressortir un diagnostic territorial... Après le diagnostic, il y aura des orientations et propositions stratégiques qui pourront intégrer des décisions de développement pour l’élaboration du schéma national de l’aménagement du territoire », a-t-il expliqué. Blandine Lusimana

MANIFESTATIONS PUBLIQUES

La police réclame le respect de la loi

Dans son communiqué faisant le bilan de la sécurisation de l'arrivée de Jean-Pierre Bemba et de son meeting tenu à la place Sainte-Thérèse, le commissaire général de la police-ville de Kinshasa, le général Sylvano Kasongo, accuse les organisateurs d'avoir laissé leurs sympathisans commettre des actes de vandalisme avant et après cette activité.

Le bilan fait par le général Sylvano Kasongo, à l'issue de la « sécurisation » de l'arrivée et du meeting de Jean-Pierre Bemba, relève, entre autres, que cinq policiers ont été blessés et quatre véhicules de la police endommagés. Dans son communiqué publié le 24 juin, il regrette également l'attaque de plusieurs véhicules des particuliers, le pillage du sous-commissariat Sonapangu du quartier 2 N'Djili, de l'écran géant Orange/Bracongo, à la place SainteThérèse, ainsi que du matériel de la kermesse de ce site. Le commissaire général de la police a fait remarquer que l'avion du président de Mouvement de libération du Congo (MLC) avait atterri à l'aéroport international de N'Djili, à 6 h 27



La police encadrant la foule

mn, et pour des raisons qui lui son propres Jean-Pierre Bemba avait quitté l'aéroport à 11 h. Pour lui, les actes de vandalisme enregistrés avant et après

le meeting de l'ex-sénateur étaient commis par des partisans de ce dernier, qui auraient également tenté de détruire les chantiers de la construction des

sauts de mouton sur le boulevard Lumumba. « Les éléments de la police sont intervenus pour les en empêcher », a-t-il fait savoir, indiquant avoir iden-

tifié beaucoup de voyous venus avec l'intention de provoquer les forces de l'ordre. Le général Sylvano Kasongo a rappelé que les organisateurs des manifestations publiques avaient le devoir légal de veiller à l'encadrement des participants. La démocratie, a-t-il souligné, ne doit en aucun cas donner lieu à l'anarchie. Ce qui l'amène à avertir les organisateurs de prochaines activités et leurs partisans que la police ville de Kinshasa ne va plus tolérer que « les militants des partis politiques puissent bafouer impunément les lois du pays ». « En cas de récidive, la réaction sera proportionnelle aux actions posées et dans le respect strict de la loi afin que les coupables répondent de leurs actes », a-t-il menacé. Par ailleurs, il a félicité «ses éléments pour le travail professionnel réalisé, dans le respect strict des instructions du commandant suprême des forces armées de la RDC et de la police nationale congolaise, à savoir zéro arrestation, zéro blessé et zéro décès du côté de la population ».

Lucien Dianzenza

CAN 2019

Ibenge s'explique sur la défaite de la RDC devant l'Ouganda

La déconfiture des Léopards, en première journée du groupe A, n'a pas fini de susciter des réactions. Des interrogations sur les raisons de cette débâcle, le 22 juin, au Caire, en Egypte, face aux Cranes, est diversement analysée.

Intervenant sur Canal Plus juste après le match, le sélectionneur de la République démocratique du Congo a donné les raisons de la défaite surprise. « Comme première analyse, c'est une déception, c'est quasiment un non-match par rapport à ce qu'on avait décidé de faire. On avait décidé d'être nous-mêmes, c'est-à-dire de jouer au ballon face à cette équipe qui est un peu atypique, qui vous met un gros pressing... Mais on n'a pas su le faire, tout simplement parce qu'on n'avait pas les jambes. Ce sont des choses qui arrivent malheureusement. De ce côté-là, on n'a pas réussi », a-t-il reconnu. Florent Ibengué a poursuivi : « Il fallait passer par le milieu de terrain, on n'a pas réussi, on s'est rendu compte qu'au milieu de terrain, on n'arrivait pas à garder un ballon, au niveau du pressing au milieu de terrain, on était toujours en retard. Et offensivement, on n'a pas fait ce travail de pressing, on ne mettait pas les défenseurs adverses en difficulté. Le seul moment où on pouvait être un petit peu plus à l'aise, c'est quand on sautait les lignes avec Bakambu qui arrivait à



Florent Ibenge

prendre un petit peu le dessus sur l'adversaire ». Le sélectionneur a regretté le manque de réaction de ses joueurs après avoir encaissé le but. Florent Ibenge a avoué que

son équipe a failli. « En seconde mi-temps, on a essayé de changer, de sauter les lignes parce qu'au milieu de terrain, ça n'allait pas du tout, on a mis quelqu'un qui est plutôt bon de

la tête, Bolingi, pour pouvoir soutenir Bakambu qui n'avait pas du tout de soutien, mais on l'a fait de façon un petit peu trop directe, il fallait avoir une meilleure conservation de ballon pour avoir de meilleurs décalages. Aujourd'hui, on a failli, il faudra rectifier et montrer une autre image de nous face à l'Egypte, parce qu'aujourd'hui, on n'a pas été bon », a-t-il assuré. Le manque d'envie... D'après lui, c'est le plus mauvais match de la RDC depuis qu'il est à la tête du staff technique national, son équipe a manqué d'envie de gagner, mais il faudra se ressaisir afin de jouer contre l'Egypte. « Je crois que depuis que je suis là, c'est le plus mauvais match que j'ai eu à voir de la RDC. Il ne faut pas se cacher, on ne va se donner bonne conscience en se disant comme c'était pire, ça ne peut pas être pire. Il faut repartir de l'avant parce qu'on est des compétiteurs, ça fait partie du football, de perdre, c'est une faillite collective, il faut se ressaisir rapidement pour jouer ce match de l'Egypte... », a-t-il indiqué. Le milieu de terrain ayant fail-

li, le sélectionneur a donc opté pour sauter les lignes afin d'espérer faire quelque chose. Ses joueurs ont semblé ne pas avoir des jambes pour récupérer ce second ballon. Le coach aura-t-il les moyens de redonner les jambes à ses joueurs pour les deux prochains matchs ? A cette préoccupation, il a répondu en ces termes : « ... Maintenant comment rebondir ? Déjà au niveau de la tête, bien se reposer, faire la bonne récupération, et puis retravailler. Je pense que c'est aussi mental... ». Et il a ajouté en concluant : « Rien n'est perdu et ça doit nous mettre dedans, c'est vrai qu'on n'était pas mal, on a fait une bonne préparation à Marbella, dans de très bonnes conditions, on était bien, on a fait deux matchs amicaux intéressants... Je n'aime pas prendre des excuses quand on a perdu, mais on va analyser tout ça, mais la journée d'hier (la veille du match, les joueurs ont passé la journée à l'hôpital pour le test médical. ndlr) ne nous a pas été favorable, je pense ».

Martin Engimo

PATRIMOINE ET TOURISME

Les deux secteurs invités à travailler en synergie

L'appel est lancé par le directeur départemental du Patrimoine et des archives du Niari, Jean Jacques Mboundou, estimant que les deux domaines entretiennent des liens de complémentarité et peuvent contribuer effectivement à la diversification de l'économie du pays.

Jean Jacques Mboundou a insisté, au cours d'un entretien le 22 juin avec Les Dépêches de Brazzaville, sur l'importance pour les ministères chargés du patrimoine et du tourisme de travailler ensemble. Pour comprendre la relation entre les deux secteurs, a-t-il déclaré, il est nécessaire de connaître d'abord la différence entre un site du patrimoine et un site touristique. « Il y a une confusion qui est entretenue à ce sujet. Bon nombre de gens pensent qu'un site du patrimoine est un site touristique. Les sites que nous avons dans la nature sont soit des sites culturels, soit des sites naturels. Il y a aussi les sites mixtes mais au Congo, nous en avons pas vraiment », a expliqué le directeur départemental du Patrimoine et des archives du Niari. Ces sites, a-t-il souligné, sont des biens qui pourront devenir des sites touristiques s'ils sont aménagés sur la base d'un plan de gestion. « Le grand travail à faire, c'est monter le plan de gestion ou plan directeur qui



Jean Jacques Mboundou

est propre à chaque site. Il est comme le tableau de bord qui permet au site de fonctionner. S'il n'y a pas de plan de gestion, c'est l'aventure », a précisé Jean Jacques Mboundou. Ce plan de gestion, a-t-il ajouté, est monté par des experts pluri-

disciplinaires (conservateurs du patrimoine, historiens du patrimoine, anthropologue social et culturel, journaliste archéologue). Mais avant les sites doivent être inventoriés, inscrits sur une liste nationale à travers un décret pris en conseil des ministres

et faire l'objet d'une procédure de valorisation qui doit être lancée par le ministère de la Culture et pris en compte dans le budget de l'Etat, a-t-il commenté. «Ce n'est que lorsque que tout cela est fait que le ministère de la Culture remet l'ouvrage au ministère du Tourisme pour la gestion du site. Le ministère du Tourisme ne peut rien sans celui de la Culture. Les deux doivent travailler en synergie pour contribuer effectivement à la diversification de l'économie du pays», a soutenu le directeur départemental du Patrimoine. « Le tourisme n'est pas le patrimoine mais c'est un secteur connexe au patrimoine. Cela veut dire que sans patrimoine, il n'y a pas de tourisme. L'expérience a montré que jusqu'à ce jour, le Congo n'a pas encore vraiment un site touristique, il a juste des sites du patrimoine. Mais, dans la confusion, les gens pensent que nous en avons », a-t-il argumenté. Par ailleurs, donnant les raisons de cette confusion, Jean Jacques

Mboundou a relevé, entre autres, le fait que la dimension patrimoniale n'a été prise en compte que récemment. « Avant, on ne faisait que de l'animation culturelle. Nombreux pensaient que la culture, c'est seulement la musique, le théâtre et un peu le livre. La dimension patrimoniale ne date que de 2010 », a-t-il souligné. Jean Jacques Mboundou a indiqué que la dimension intrinsèque de la culture qui se retrouve dans le patrimoine doit être explorée. Pour cela, il est nécessaire de former des conservateurs du patrimoine (dont le pays ne dispose pas encore), former des gens capables de mener à bien le processus de valorisation et travailler en synergie, a-t-il souhaité. Rappelons que le thème « Patrimoine et tourisme » a été développé par Jean Jacques Mboundou au cours d'une conférence organisée dans le cadre de la 15e édition du festival international N'sangu Ndji-Ndji qui s'est déroulée à Pointe-Noire, du 6 au 9 juin. Lucie Prisca Condhet N'Zinga

ACTION SOCIALE

Des dons aux veuves, orphelins et familles démunies

Edith Vérone Dibas-Franck, la présidente de la Fondation pour orphelins et personnes démunies (Foped), a réaffirmé son engagement à les soutenir. À l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la veuve et de l'orphelin, le 23 juin, elle leur a remis des kits alimentaires de base.

L'activité s'est déroulée au centre de polio Saint-Joseph, situé à Fouks dans le deuxième arrondissement de Pointe-Noire. Plus deux cents personnes ont reçu des vivres, notamment des pâtes alimentaires, des boîtes de tomate, des biscuits protéinés, des sacs de riz, d'huile, des boîtes de conserve, des fruits et légumes, du manioc sans oublier des vêtements. Ce don a été fait aux veuves, aux orphelins et aux familles démunies de toutes les communautés et confessions religieuses de la ville. Un geste qui s'inscrit dans la volonté d'apporter de l'aide et surtout du réconfort à ces personnes fragiles.



La présidente de la Foped entourée par un échantillon de veuves

En effet, la présidente de la Foped a organisé cette activité afin de redonner du sourire à cette couche vulnérable. Dans son mot de circonstance, elle a indiqué que la situation des veuves était beaucoup plus désastreuse, nombreuses d'entre elles étant discriminées, déshéritées, accusées de sorcellerie, expulsées du domicile conjugal. Elle a demandé aux associations sœurs de s'unir, de travailler en symbiose et de former un réseau dans l'objectif d'assurer la promotion et la pro-

tection des droits de la femme, particulièrement ceux des veuves et des orphelins mais également des familles vulnérables. « Je relève ici l'importance de savoir partager, de savoir donner de l'amour à un enfant, de ne pas marquer de différence car ces femmes et ces enfants ici présents sont parfois le reflet d'une injustice qui porte le nom de méchanceté », a dit l'Edith Vérone Dibas-Franck. La cheffe de la circonscription d'action sociale de Loandjili, Mme Oko, a brossé en quelques mots le vécu et l'expérience sociale des orphelins. Ces derniers vivent, a-t-elle dit, des situations psychologiques, sociales et financières difficiles, souvent peu aidées. Il y a de cela une année, la Foped avait célébré la Journée internationale de la veuve et de l'orphelin dans la communauté urbaine de Tchiamba-Nzassi, où de nombreux lots de kits alimentaires avaient été remis aux familles de cette localité. Cette association à but non lucratif vient en aide aux jeunes orphelins de 3 à 17 ans et enfants de parents démunis. Ses objectifs comprennent non seulement la satisfaction des besoins essentiels vitaux mais aussi l'implication totale des membres et des partenaires sociaux, tout en étant un point de référence pour les orphelins et autres démunis, où ils peuvent trouver des ressources appropriées à leur besoin. Au-delà de ce geste, la présidente de la Foped a également remis un lot de vivres et non-vivres à la pouponnière Jean-Baba et au Centre d'accueil des mineurs de Mvounvou, dans le deuxième arrondissement. Notons que la Journée internationale de la veuve et de l'orphelin est célébrée le 23 juin de chaque année, en vue de sensibiliser l'opinion mondiale et d'obtenir une meilleure défense des droits de veuves. Elle a été instituée par une résolution adoptée par consensus lors de l'Assemblée générale des Nations unies, en 2010. Hugues Prosper Mabonzo

FULL CONTACT - KICKBOXING

Le comité départemental vulgarise la discipline

Le président du comité départemental de full contact - kickboxing de Pointe-Noire, MeVickos Julio-Stéphano Nzombré, a organisé, le 23 juin, la première édition de la marche sportive pour le développement et la vulgarisation du style full contact-kickboxing et disciplines associées sur le thème « To sangana ba fullers-kickboxeurs ponténégrins ».



Le point de départ de la marche à l'Hôtel de ville./Adiac

La première édition de la marche sportive pour le développement et la vulgarisation du style full contact-kick boxing a été rehaussée par la présence du président du comité national de cette discipline, Emmanuel Baka, et son 3e vice-président, Charles Goma, qui ont parcouru aux cotés de leurs invités les 5km du trajet avec plus de vent fullers de vingt-trois clubs de Pointe-Noire. A l'arrivée du trajet, au stade, le président du comité national a félicité l'initiative du comité départemental et encouragé les jeunes à plus de travail et de dynamisme pour la promotion de leur sport dans cette ville. L'activité a été organisée dans le cadre de la vulgarisation de cette discipline peu connue et surtout pour montrer aux Ponténégrins l'état de santé de leur sport. « Nous avons marché pour montrer au public ponténégrin

que le full contact- kickboxing à Pointe-Noire se porte bien. Nous avons aussi à travers cette marche lancé un appel vibrant à la jeunesse de s'intéresser à notre discipline », a indiqué Me Vickos Junio-Stéphano Nzombré. Soulignons que cette matche est partie de la préfecture en passant par le Complexe sportif et les grandes artères de la ville où les fullers ont suscité l'attention des riverains. Le président du comité départemental de full contact-kickboxing et disciplines associées a, par ailleurs, informé que les championnats départementaux auront lieu en juillet, avant les championnats nationaux prévus pour septembre à Brazzaville. La dsCIPLINE est pratiquée dans huit départements, à savoir Likouala, Cuvette et Cuvette ouest, Brazzaville, Bouenza, Niari, Kouilou et Pointe-Noire. Charlem Léa Legnoki

38^e FÊTE INTERNATIONALE DE LA MUSIQUE

Un événement exceptionnel

Le public a célébré avec faste la fête de la musique à laquelle s’est jointe la sape, à l’Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville, dans une atmosphère conviviale entre artistes et mélomanes.

Le public, enthousiaste, provenant des quatre coins de la capitale, était au rendez-vous, devant les différentes scènes pour commémorer sinon vivre en live l’événement de 16h 00 à 01h du matin du 22 juin. Une programmation très riche et variée, d’une scène à une autre. Il y en avait pour tous les goûts et pour tous les âges. Le parvis totalement envahi a accueilli les musiques urbaines, le jazz à la Cafét, le reggae et le slam dans le jardin, la musique trad i-moderne, la rumba, etc., dans la salle Savorgnan, pleine comme un œuf si bien que la circulation dans le hall a été quasi difficile. La sape et les animations pour le Kiabi fashion show dans le hall. La fête à l’IFC a été ouverte par le ministre congolais de la Culture et des arts, Dieudonné Moyongo, en compagnie du conseiller de coopération et d’action culturelle de l’ambassade de France au Congo et directeur de l’IFC, Michel Pré. Devant les sapeurs dandinant sur scène, canne à la main, pantalons retroussés et cigares au bout des doigts, le ministre a déclaré : « *Aujourd’hui, c’est un jour particulier parce que c’est la fête de la musique. Quand il y a la musique on danse, on chante. Bonne fête de la musique et de la sape à chacun* ». Jeux de pieds, allure, fraîcheur et élégance, ces amoureux de la mode ont accroché le public par leur défilé tout feu, tout flamme. Pour eux, bien s’habiller est un art qui n’est pas donné à tout le monde. Après avoir assisté à cette petite parade des sapeurs, sur la scène



Djason philosophe et son Super Nkolo Mboka sur scène

Parvis, le ministre de la Culture et des arts a visité la scène Jardin où se produisait l’une des meilleures artistes slameuses congolaises, Mariusca Moukengue. Elle a ébloui le patron de la culture congolaise par la déclamation de son texte «Brazzaville- Mavoula». Le public s’est laissé entraîner par des récits déclamés par de jeunes passionnées du slam qui s’entre-mêlent et racontent une certaine réalité sur un ton satirique. Moment de partage et d’apprentissage entre émotion et éclat de rire, le public en est sorti tout gai. En effet, pour certains, c’était une première fois d’assister à un spec-

tacle de slam. Dieudonné Moyongo a fini sa ronde dans la salle Savorgnan où se produisaient des groupes musicaux débordant d’énergie et d’enthousiasme sur scène; des groupes de danses et de percussions tradi-modernes qui ont mis l’ambiance dans cette salle. C’est notamment le cas des groupes Ballet Louzolo, Musées d’art, Kingoli authentique, Moukola Ntsié, etc. Entre-temps, sur le parvis de l’IFC, c’était une intense partie de musique emportant un public joyeux et déchaîné à travers différents morceaux joués à la per-

fection par des artistes de tous les styles et genres musicaux. Djason philosophe et son Super Nkolo Mboka étaient réclamés par le public resté jusqu’aux premières heures de la matinée, pour danser au rythme de « Tobina », « Mabo-ko na Nduzu » avec des chansons comme «Rumba na piste».....

La fusion musique-sape, une totale réussite
Pour la directrice déléguée de l’IFC, cette fête de la musique a été exceptionnelle à plus d’un titre et cette première édition de la musique et de la sape une totale réussite. D’abord parce que sur les cent vingt pays qui ont organisé cette trente-huitième édition, le Congo a été le seul à avoir célébré la musique et ... la sape ! Ensuite par sa fréquentation, qui a doublé par rapport à l’an dernier, pour atteindre au moins sept mille spectateurs sur les différents sites. Enfin par le nombre d’artistes qui ont participé, 30% en plus par rapport à 2018 pour arriver à cent deux groupes et six cent soixante-onzemusiciens !
« *Nous avons été particulièrement honorés de la venue du ministre, accompagné de ses conseillers. Ceci montre un vrai soutien à l’action de l’IFC de la part d’un de nos principaux partenaires. Je remercie ceux sans lesquels la fête de la musique n’existerait pas, à savoir les artistes. Le prochain rendez-vous est fixé pour la deuxième édition de la musique et de la sape, prévue pour le 21 juin 2020* », a déclaré la directrice déléguée de l’IFC, Marie Audigier.

Bruno Okokana et Merveille Atipo (stagiaire)

ELECTIONS SÉNATORIALES PARTIELLES

Le PCT dévoile la liste de ses candidats

Le comité d’investiture de la formation politique s’est réuni, le 24 juin à Brazzaville, pour choisir ses candidats au scrutin du 21 juillet, dans les départements de la Likouala, de la Cuvette, de la Cuvette ouest et du Pool.

Au total, dix-huit dossiers ont été examinés par le comité national

d’investiture, placé sous l’égide du secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT), Pierre Ngolo, qui a agréé quatre dossiers. Pour le compte de la Cuvette ouest, le choix a porté sur Jem Ayoulou, pendant que Justin Aya a été désigné pour défendre les couleurs du parti dans la Cuvette. Dans le département de la Likouala, le comité a investi Georges

Moungbendé-Ballay. Quant au département du Pool, c’est André Massamba qui a été choisi. Dans son discours de clôture, le secrétaire général du PCT a appelé les membres de ce parti ainsi que ceux de la majorité présidentielle à plus de discipline pour soutenir les candidats retenus afin que la victoire soit certaine.

Firmin Oyé

MAURITANIE

El-Ghazouani élu président

Le candidat du pouvoir à l’élection présidentielle du 22 juin a obtenu 52% des suffrages, selon des résultats publiés dimanche par la Commission électorale.

El-Ghazouani est suivi par quatre candidats de l’opposition, dont le militant anti-esclavagiste Biram Dah Abeid, qui totalise 18,58% des suffrages, et l’ancien Premier ministre Sidi Mohamed Ould Boubacar avec 17,87% des voix. Les autres candidats n’ont pu atteindre les 10%. Ces résultats provisoires doivent encore être transmis pour validation au Conseil constitutionnel après

examen d’éventuels recours. « *Afin de garantir la transparence de ces élections, chaque candidat a pu déléguer des représentants pour accompagner les différentes étapes du processus, que ce soit dans les bureaux de vote pour suivre les opérations de vote et de dépouillement ou au siège de la Commission électorale pour la consolidation des résultats* », a assuré le président de la Céni, Mohamed Vall Ould Bellal. L’annonce de la victoire de Mohamed Ould Ghazouani a aussitôt provoqué l’indignation des candidats de l’opposition qui avaient

alors appelé leurs partisans à protester « dans le cadre de la loi ». Des débordements ont été enregistrés à Nouakchott, avant que la Céni annonce les résultats provisoires. Quelques blessés sont à déplorer parmi les manifestants. En dépit des critiques des candidats de l’opposition qui n’ont cessé de dénoncer la composition et la proximité de la Commission électorale avec le général Ghazouani, le président de l’institution, Mohamed Vall Ould Bellal, a précisé que le défi de l’organisation avait été relevé, malgré des imperfections.

Yvette Reine Nzaba

UNION EUROPÉENNE

Pas d’accord pour la succession du président de la commission

Les vingt-huit ne sont pas parvenus à un accord pour désigner leurs dirigeants et ont été obligés à repousser le choix du futur président au 30 juin.

Après le sommet des chefs d’Etat et de gouvernement des 20 et 21 juin à Bruxelles, qui n’a pas permis un accord entre les vingt-huit, le président du Conseil européen, Donald Tusk, a appelé à une prochaine rencontre, le 30 juin, pour distribuer les plus hauts postes des institutions européennes. “Le Conseil européen a eu une discussion approfondie sur les candidatures en tenant compte de mes consultations et des déclarations que j’ai faites au sein du parlement européen. Il n’y a de majorité pour aucun candidat. Le Conseil européen a convenu de la nécessité d’une équipe reflétant la diversité de l’Union européenne (UE)”, a déclaré Donald Tusk. Le nouveau parlement européen doit démarrer ses travaux à Strasbourg avec sa première session, le 2 juillet, tenant compte des résultats des élections européennes, tout en respectant les équilibres de genre, de nationalité, entre grands et petits pays, etc. Le Parti populaire européen (PPE), qui est sorti vainqueur des dernières élections, défend son droit à choisir le prochain président de la Commission selon le système de Spitzenkandidaten. Mais les dirigeants socialistes, libéraux et verts au Conseil européen et au parlement, ont rejeté cette logique et refusé de soutenir Manfred Weber, le candidat du PPE à la présidence de la Commission.

L’UE risque de tomber dans une crise institutionnelle si les chefs d’Etat et de gouvernement décident d’abandonner le processus de Spitzenkandidaten pour choisir le prochain président de la Commission européenne, a déclaré une source du PPE. La chancelière allemande, Angela Merkel, a toutefois fait du respect du système de Spitzenkandidaten un premier pas vers la création de listes transnationales pour les élections européennes, une proposition que défend la France. Angela Merkel veut réduire les divergences de vues entre la France et l’Allemagne, qui minent le processus de nomination. Le président français, Emmanuel Macron, est, en effet, le principal opposant au processus Spitzenkandidaten et, en particulier, à la candidature de Manfred Weber. « *Je ne mets pas mon veto aux candidats parce qu’ils appartiennent à un parti politique* », a-t-il déclaré, expliquant que ses réserves à l’égard de certains candidats sont fondées sur le manque de compétences requises pour le poste. « *C’est le système défendu par les partis politiques qui a été contesté. Ce n’est pas une question franco-allemande* », a-t-il précisé. Or c’est ce désaccord entre Berlin et Paris qui a bloqué toute avancée sur les nominations. L’Allemagne et la France « *n’imposeront aucun accord aux vingt-six autres États membres* », ont expliqué des sources de l’Élysée, mais un accord entre les deux gouvernements sera nécessaire pour avancer sur la question de postes clés de l’UE.

Noël Ndong